

FICHE COMMUNICATION SUR LE PROJET

Nom officiel du projet : SYNAPIC (Synergie apiculture Congo)

Nom de l'organisation membre : Miel Maya Honing, en collaboration avec le SLCD et le WWF.

Nom(s) des partenaire(s) : GI-Agro, CDS-Kisantu, COAPMA et la PLAAC

Région : Bas-Congo et plateau des Batéké

Pays : République démocratique du Congo

Endroit spécifique par rapport à une localité connue par exemple la capitale :

4 sites d'intervention dont trois au Bas-Congo (abords de la biosphère de Luki, Mbanza-Ngungu, Kisantu) et un à 200 km à l'est de Kinshasa : Ibi Village.

Thématique(s) - mots clés (cfr. les thématiques du CNCD-11.11.11)

Droit à l'alimentation, sécurité alimentaire, reforestation, lutte contre la déforestation

Dates de début et de fin du projet : 1/7/2014 au 31/12/2016

Montant total nécessaire pour réaliser le projet : 436.782 €

Montant du soutien financier demandé à l'Opération 11.11.11 (2015) :22.500€

Montant doublement WBI sollicité (2015) : 22.500€

Contexte (max 10 lignes) *Description de la situation des bénéficiaires : décrire le quotidien de la population concernée, montrer les conséquences sur la vie des personnes, pointer du doigt le problème.*

La RDC dénombre environ 60 millions d'habitants, les habitants de la campagne congolaise représentent 60 % de la population du pays. La majorité assure sa subsistance grâce à une agriculture à petite échelle qui s'étend souvent jusque dans la forêt ou la joute, d'où l'envahissement systématique de nouvelles zones forestières qui sont utilisées comme parcelles cultivables, mais seulement pour une durée de 2 à 3 ans, période après laquelle le sol est épuisé. Outre l'apport de nourriture, la forêt est également source d'énergie, principalement sous forme de charbon de bois. La fourniture d'électricité, en effet, déjà rare dans les villes, est inexistante en dehors. Le bois et le charbon de bois sont donc les plus grands fournisseurs (80%) d'énergie domestique en RDC. Malgré ses riches potentialités agricoles, minières et énergétiques, la RDC se classe parmi les pays les plus pauvres du monde, avec un PIB par tête d'environ 120 USD

Bénéficiaires directs (profil & nombre de personnes touchés)

Les bénéficiaires sont des petits paysans (qui ont un accès limité à la terre, connaissent des problèmes de sécurisation du foncier et qui pratiquent une agriculture familiale) et qui sont regroupés au sein d'associations/organisations apicole, l'activité apicole est complémentaire à l'agriculture et/ou la reforestation.

Sur les 4 sites du projet, ils représentent environ 1000 apiculteurs.

Objectif global (une phrase exprimée en langage parlé / éviter le jargon technique)

Les agriculteurs-trices améliorent leur sécurité alimentaire et leurs revenus grâce à une exploitation durable des ressources de leur terroir.

Objectifs spécifiques (50 mots-10 lignes maximum exprimés en langage parlé / éviter le jargon technique)

Les pratiques apicoles liées aux actions de lutte contre la déforestation sont mieux maîtrisées et sont pérennisées.

Résultats quantitatifs visés

Nous visons à ce qu'au terme des 30 mois du projet

- le taux d'exploitants qui appliquent efficacement un plan de gestion apicole atteigne les 80%
- un plan de développement stratégique en vue de permettre le renforcement des structures apicoles une fois le programme terminé soit mis en place par 100% des associations
- la quantité de miel récolté par ruche colonisée pour l'ensemble des apiculteurs/trices bénéficiaires membres des 4 groupements augmente d'au moins 25%

Revendications politiques sous-jacentes ou soutenues par le projet.

La sécurisation du foncier, la sécurité et souveraineté alimentaire, le soutien à l'agriculture familiale respectueuse de l'environnement, la reforestation et la lutte contre la déforestation, la prise en compte de l'apiculture dans les politiques de développement, l'accès des femmes à des sources de revenus.

Actions concrètes en bulletpoints (50 mots maximum exprimés en langage parlé / éviter le jargon technique)

- Formations apicoles,
- Amélioration du matériel de production,
- Mise sur pied d'ateliers de confection, de menuiserie et de montage (soudure)
- Appui à la commercialisation des produits de la ruche,
- Renforcement des capacités,
- Actions de reforestation/lutte contre la déforestation,
- Plaidoyer, mise en relation des différentes initiatives apicoles

Pour en savoir plus :

Page(s) Internet de l'organisation membre et/ou du partenaire qui renvoie vers le projet.

Des informations spécifiques sur le projet Synapic figureront sur le site à partir de mars 2015 à la page suivante :

<http://www.maya.be/fr/pages/projets-developpement-durable.aspx>

Page(s) Internet ou fichier d'autres articles publiés sur ce projet, en ligne ou dans des magazines ou bulletin d'ONG.

<http://www.maya.be/fr/documents/cat1-mayazine.aspx>

Mayazine n°18 : rôle de l'apiculture dans les zones protégées

Mayazine n°25: Apiculture et reforestation en RDC

Personne de contact pour recevoir plus d'info et photos (organisation membre et/ou partenaire)

Chargée de projet MMH ; Céline Isorez – celine.isorez@maya.be

Chargée de programme SLCD ; Laurence Hanon - Hanon-Laurence.hanon@slcd.be

Possibilité de reportage : oui

Visites du partenaire local prévue en Belgique en 2014 : non